



JRS

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Décembre 2020 N°2

La lettre des collectivités

Sommaire

Dans ce numéro :

100 millions pour les biodéchets !	1
Focus sur une expérimentation sur les biodéchets : 6 questions à Juliette Léonard	2
La litière végétale, un bon geste pour réduire et valoriser ses déchets	3
Les litières végétales : • Un atout de poids pour réduire vos déchets	3
• Les litières végétales, un bon réflexe	
Retrouvez-nous	4

100 millions d'euros pour les biodéchets !

Le gouvernement prévoit 500 millions d'euros en faveur de l'économie circulaire pour 2020 - 2022, dans le cadre du plan de relance. Cette dotation s'ajoute aux 160 millions d'euros du fonds économie circulaire. 226 millions d'euros seront utilisés pour financer le réemploi et le recyclage et 274 millions d'euros pour la modernisation des centres de tri, de recyclage et de valorisation des déchets. Ce fonds vise entre autres à accompagner les collectivités locales et les entreprises à déployer le tri des biodéchets et à accélérer la valorisation des biodéchets

en biogaz renouvelable (méthanisation) ou en matière fertilisante de qualité (compost, digestat).

Le gouvernement prévoit une aide aux collectivités pour favoriser le déploiement du tri à la source, de la collecte et de la valorisation des biodéchets ménagers et assimilés. Dès janvier 2023, en application de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (article 88 de la loi), les collectivités devront organiser le tri à la source et la collecte des biodéchets. 100 millions d'euros sont donc débloqués pour le soutien à l'investissement en équipement.

Avec 14 millions de chats domestiques en France, les litières pour chat représentent actuellement **3,5 % du poids des ordures ménagères, et plus de 5 % en zone urbaine**. Passer aux litières végétales est une occasion unique de réduire les déchets des foyers et des collectivités. Le plan de relance et la loi AGEC permettent d'accélérer le changement dans la gestion des déchets. La communauté de communes Orne Moselle trie déjà les litières végétales avec les biodéchets. Inciter les Français à passer aux litières végétales permettra de réduire les déchets et favorisera la réussite des objectifs de la loi AGEC.



Focus sur une expérimentation sur les biodéchets : 6 questions à Juliette Léonard

Nous avons interrogé Juliette Léonard, Responsable Environnement - déchets à la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle

La CCPOM trie et collecte les biodéchets. Les litières végétales pour animaux de compagnie sont autorisées ?



J. Léonard

“La CCPOM mène une expérimentation de collecte des biodéchets en points d'apport volontaire puis méthanisation des biodéchets. Le matériel utilisé est le Tube de RECYBIO. L'expérimentation porte principalement sur les biodéchets de cuisine mais la litière végétale est autorisée, puisqu'il s'agit de déchets organiques.”



Comment cela se déroule le tri et la collecte concrètement ?



J. Léonard

“Les conteneurs d'apport volontaire sont accessibles 24h/24 – 7j/7 et chaque foyer volontaire dispose d'un bioseau et de sacs biodégradables (en papier ou amidon) pour faire le tri de ses biodéchets. Les conteneurs sont étanches, ce qui limite les nuisances et ils sont collectés sur le principe de l'échange 1 plein contre 1 vide, il n'y a donc pas de manipulation des biodéchets sur la voie publique ce qui garantit la propreté pendant la collecte.”



Quels sont les messages auprès des habitants ?



J. Léonard

“L'expérimentation est proposée aux habitants de 3 communes test, en vue d'aller encore plus loin dans le geste de tri, en complément du tri des emballages ménagers et du verre qui sont déjà en place depuis de nombreuses années, et de façon complémentaire au compostage domestique. Les consignes de tri portent sur tous les déchets composés de matières organiques : épluchures, restes de repas, filtre et marc de café, os, essuie-tout, serviettes en papier, ... y compris la litière végétale et les déjections animales.”

Que deviennent ensuite les biodéchets ?



J. Léonard

“Les déchets sont méthanisés dans une unité de méthanisation, qui permet de produire du biogaz (méthane), qui est soit injecté dans le réseau de gaz naturel, transformé en électricité et en chaleur ou encore utilisé comme carburant propre pour véhicules, et du compost utilisé en agriculture.”

Le traitement des biodéchets est-il sûr du point de vue sanitaire et efficace du point de vue environnemental ?



J. Léonard

“Le procédé de méthanisation est sûr grâce à la montée en température qui permet une hygiénisation de la matière du point de vue environnemental il permet une valorisation de déchets qui seraient autrement destinés à l'incinération.”

Conseilleriez-vous à d'autres collectivités de collecter les litières végétales et de promouvoir leur achat ?



J. Léonard

Les litières végétales, si elles sont compostées ou méthanisées, sont un moyen de réduire les quantités de déchets incinérés ou enfouis, il s'agit donc d'un geste de réduction des déchets à développer.



La litière végétale, un bon geste pour réduire et valoriser ses déchets



14M de chats

Les chats sont des compagnons appréciables, mais avec 14 millions de chats leur impact environnemental est non négligeable.



Pour réduire cet impact, choisissons les litières végétales.

Elles sont souvent produites à partir des sciures de bois. **Aucun arbre n'est coupé pour produire des litières végétales ! Les scieries sont situées à proximité des usines de transformation et de conditionnement. Les litières sont produites et vendues localement.** Au contraire, les litières minérales, pour la plupart d'origine argileuse ou à base de silice, sont produites par excavation de roches dans des carrières ou d'extraction de sable à l'étranger, notamment en Chine. Les litières minérales ne sont ni biodégradables, ni valorisables.

Les litières végétales usagées sont entièrement de la matière organique valorisable en tant que biodéchet, pour le compost et la méthanisation. Enfin, les sacs de litière en papier sont eux aussi biodégradables.

Avec les litières végétales, non seulement vous réduisez les déchets mais vous les valorisez. C'est un choix écologique pour les habitants, un choix économique pour les collectivités. C'est un nouveau gisement.

Passez au végétal !

Déchets ménagers générés par les **litières végétales** par an



Déchets ménagers générés par les **litières minérales à base d'argile** par an

92%

Des litières sont **minérales.**



Seulement **8%** sont **végétales.**

Les litières végétales, Un atout de poids pour réduire vos déchets

On ne le sait pas assez : avec 14 millions de chats domestiques en France, les litières pour chat représentent 3,5 % du poids des ordures ménagères. En effet, presque un tiers des foyers français possède un chat. Or 92% des litières sont minérales. Elles sont conçues à partir de matières premières non renouvelables et, après utilisation, en fin de vie, elles deviennent des déchets non valorisables. Ainsi, 375 000 tonnes de litières minérales deviennent des mâchefers et représentent plus de 8% de cette forme de déchets en France !

Les litières végétales, un bon réflexe

Si un foyer avec chat utilise des litières minérales, le poids total par an de ces litières peut atteindre 270 kg.

Au contraire, si ce foyer utilise des litières végétales agglomérantes à base de bois, le volume de déchets baisse dans de très larges proportions : 64 kg de déchets ménagers par an par ménage.

A l'échelle de la France, si les litières végétales à base de bois remplaçaient entièrement les litières minérales, le poids global des déchets dus aux litières baisserait de 40%. Les collectivités et leurs opérateurs auraient 150 000 tonnes en moins de déchets à collecter et à traiter par an. En outre, elles auraient 8% de mâchefer (soit 243 750 tonnes) en moins à traiter.

Notre actualité



Le Groupe JRS (J. Rettenmaier & Söhne GmbH) est une société familiale allemande créée en 1878.

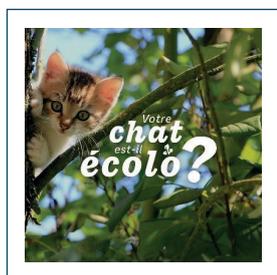
Initialement spécialisée dans la minoterie (farines végétales) puis dans les applications technologiques développées à partir de fibres végétales, elle travaille aujourd'hui pour de nombreux secteurs de l'industrie.

Leader mondial en technologie de fibres végétales, elle propose des solutions innovantes pour la réalisation de produits dans des secteurs aussi variés que l'industrie agro-alimentaire, l'industrie pharmaceutique, la cosmétique, ainsi que pour l'automobile, la construction des routes ou le bâtiment.

Le groupe emploie plus de 3 500 personnes dans le monde et dispose de 90 sites de production et des bureaux de vente sur chaque continent, dont plusieurs sites en Allemagne, en France et aux USA spécialisés dans les litières végétales pour chats à base de fibre de bois.

Entièrement consacrée à l'innovation à partir de la fibre végétale, l'entreprise engage aussi son savoir-faire technologique dans les défis d'une transition qui s'opère dans le domaine de la consommation des litières pour chat. Un enjeu environnemental majeur et pourtant mal connu - les litières minérales, très majoritairement consommées, étant hautement productrices de déchets non valorisables. Dans le cadre de la loi Anti-Gaspillage pour l'Economie Circulaire (loi AGEC du 10 février 2020), Rettenmaier France acteur de cette transition souhaite informer et sensibiliser le grand public sur cet enjeu majeur.

Rettenmaier France communique sur l'enjeu environnemental que représente les litières pour chat



« Votre chat est-il écolo (ou pas) ? », c'est la question posée aux visiteurs du stand de Rettenmaier et de la marque Cat's Best. La proposition est de calculer l'empreinte écologique de la litière de leur chat. A la clé, une sensibilisation à cet enjeu environnemental majeur que représente la litière pour chat aujourd'hui.

Le calculateur de l'empreinte écologique des chats et les bons réflexes :

Jouez le jeu et calculez !

Notre campagne sur les réseaux sociaux :

4 vidéos très ludiques sont proposées aux internautes pour les inciter à faire cette transition écologique vers les litières végétales pour chats. Elles reprennent les questions du calculateur et les mettent en scène sur une forme plus conversationnelle.



Visionnez la vidéo

Contactez-nous !

Comité de Rédaction

Agence MP& C Marie-Pierre Medouga - 06 22 78 71 38 – agencerp@orange.fr - www.mp-c.eu
Crédits photos : Rettenmaier France

Arnaud Maudret - Responsable de publication
Rettenmaier France
20 Quater rue Schnapper - 78100 Saint Germain en Laye -
Tél. : 01 30 61 86 26 — arnaud.maudret@rettenmaier.eu